

Tarifs

Année scolaire 2023/2024

Les tarifs dépendent de la catégorie dans laquelle vous vous situez, elle est déterminée par votre quotient familial de La CAF (QF). Le tarif de contribution des familles est dégressif à partir du deuxième enfant.

Celui-ci vous permet de vous situer dans l'une des cinq catégories suivantes :

Quotient CAF	< à 500 €	De 501 € à 750€	De 751 € à 900 €	> à 900 €	Choix de la Famille
Catégorie	A	B	C	D	E

Tarifs mensuels

Catégories	Externe	Cafétéria
	(Contribution des familles)	Repas à la carte
Catégorie A	114 €	
Catégorie B	122 €	
Catégorie C	140 €	
Catégorie D	148 €	
Catégorie E	174 €	

Ces tarifs sont forfaitaires, sur 9 mois. Ils sont les mêmes tous les mois, quel que soit le nombre de jours de scolarité, de repas et de nuitées.

Supplément accueil le dimanche soir : 0 €
Frais de dossier (nouvel élève) : 25 €

Arrhes à l'inscription (qui seront déduites de votre facture annuelle de septembre) :

- Externes et demi-pensionnaires : 220 €

- 9 prélèvements (du 5 octobre au 5 juin : l'échéance d'octobre pouvant être décalée)
- virement directe de la famille (un iban peut vous être fourni)

* demi-pension 4 repas : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi

